



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°580) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ, A L'ASSOCIATION CFMO, A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° AU-19-167**  
**EN DATE DU 12 AVRIL 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association du Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre (CFMO) représentée par Monsieur Jean-Baptiste CUISINIER, en qualité de Président, et domiciliée, 131 boulevard de Sébastopol, 75002 PARIS, d'organiser des masterclasses, les 2 avril et 9 mai 2019 de 10 h à 16 h dans la salle Berlioz ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association du Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre (CFMO) représentée par Monsieur Jean-Baptiste CUISINIER, en qualité de Président, et domiciliée, 131 boulevard de Sébastopol, 75002 PARIS, une convention de location de salle pour un montant de 168 TTC (cent soixante-huit euros) afin d'organiser des masterclasses, les 2 avril et 9 mai 2019 de 10 h à 16 h dans la salle Berlioz ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190412-lmc1H6252H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/04/2019 Date de Publication : 12/04/2019
---